

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY
Séance du Lundi 11 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11 (dont 2 pouvoirs)
Nombre de Votants : 13

Etaient présents : Mesdames AVOSCAN Brigitte, BARRO Carole, LORIZ Isabelle, PANNETIER Jocelyne et Messieurs BRUN Vincent, CHABERT Nicolas, FOURMY Samuel, GRIMAND Marc, JOSSERAND Jean-Michel, LEBLANC Bruno, Philippe POIRSON

Etaient excusés : Mme COCHET Aurélie (donne pouvoir à Mme Isabelle LORIZ), M. DECATOR Mathieu (donne pouvoir à M. LEBLANC Bruno)

Etaient absents : M. GAGNEUX Jean-Louis ; Mme POTHIN Martine

Objet : Sou des Ecoles – Attribution de subvention pour l'année scolaire 2024

Une subvention est versée chaque année pour le Sou des Ecoles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de verser une subvention de 1 000.00 € (mille euros) au Sou des Ecoles, pour l'année scolaire 2023-2024.

DIT que cette dépense sera imputée à l'article 6574 du BP 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré à Pizay, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,


Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le : 14/12/2023
Après affichage et publication du : 14/12/2023
Le Maire,
Marc GRIMAND

